

C'est le diamant qui orne aujourd'hui la tiare pontificale. Sa grosseur égale à peu près celle d'une petite noix.

Pour être complet, nous devons raconter le sort des deux autres diamants abandonnés par Charles-le-Téméraire sur le champ de bataille de Grandson.

L'un, après être passé de main en main et avoir subi les estimations les plus humiliantes, fut acquis à la couronne d'Autriche, dont il est encore aujourd'hui un des plus beaux ornements. Sa valeur est d'environ trois millions de francs.

Le troisième n'est autre que le *Sancy*, le fameux diamant qui a appartenu à la couronne de France depuis Louis XIV, et qui, sous la restauration, fut vendu par la duchesse de Berry à la famille Demidoff.

LE CANADA ET L'Australie

Depuis la formation de la Confédération, il a été souvent question de l'établissement de relations commerciales plus étendues avec les colonies anglaises de l'Océanie. Cette question a été surtout agitée après l'Exposition de Philadelphie, où les commissaires de l'Australie se sont trouvés en rapport avec nos commissaires, et ont pu juger de l'état de notre industrie. Le projet d'envoyer les produits canadiens à l'exposition australienne, qui devait avoir lieu le printemps suivant, fut dès lors conçu. Le gouvernement fédéral donna son approbation et son appui à ce plan, comme on le sait. L'Exposition tire maintenant à sa fin, et nous sommes heureux d'apprendre que la partie canadienne a obtenu un plein succès, qui permet d'espérer l'établissement prochain de relations commerciales régulières avec l'Australie.

Voici ce que nous lisons à ce sujet dans un journal montréalais :

La malle d'Australie apporte de bonnes nouvelles de l'Exposition qui s'est ouverte le 10 avril, à Sydney, capitale de la Nouvelle-Galles du Sud. On sait qu'une bonne partie des produits canadiens exposés au Centenaire de Philadelphie, ont été expédiés dans cette région, et ils ont également figuré avec honneur à l'exhibition australienne. Parmi les articles pour lesquels nos fabricants ont obtenu des prix ou des mentions honorables, il y a des chaussures, des effets de confections, des tissus de coton, des tweeds, des coffres de sûreté, des poêles, des haches, des clous, des carrosses et autres véhicules à ressorts, des meubles de ménage, des machines à coudre, des outils de toutes sortes, et une grande variété d'inventions utiles.

Le *Morning Herald* de Sydney fait beaucoup d'éloges des produits de fabrication canadienne, et parle avec force louanges de l'esprit d'entreprise et des progrès qui se manifestent dans notre pays. Voici quelques extraits de ce journal :

« La Nouvelle-Galles du Sud a raison d'être fière de la coopération du Canada dans son exhibition, et les délégués que ce dernier lui a envoyés doivent être considérés autant comme une ambassade amie que comme l'expression du désir de nouer avec elle des relations commerciales.

« Il n'y a probablement pas, dans l'empire britannique, de dépendance où il existe plus d'esprit public, plus d'intelligence, plus d'entreprise qu'en Canada. Son voisinage des Etats-Unis et sa participation à leurs richesses doivent encourager la concurrence entre ces deux pays, et promouvoir les améliorations industrielles.

« Les produits canadiens, présentement à Sydney, démontrent le progrès que le Canada a fait dans les manufactures de diverses espèces.

« L'un des traits les plus saillants de l'exposition canadienne à Philadelphie était l'immense variété des articles manufacturés que le Canada présentait, et son habileté, dans toutes les branches, qui rivalisait avec celles des manufacturiers américains.

« Jusqu'à présent, le Canada n'a eu qu'une faible part dans le commerce qui s'est fait entre l'Amérique du Nord et d'Australie, mais ce ne sera pas la faute des messieurs (l'hon. John Young et M. Fleming) qui le représentent à l'exhibition de Sydney, s'il ne devient pas un dangereux rival des Etats-Unis pour tous les produits que les colonies australiennes tirent de l'Amérique.

« La population du Canada est d'environ quatre millions, et maintenant qu'il y a une Confédération, la Puissance du Canada s'étend depuis l'Atlantique jusqu'à l'Océan Pacifique.

« Prochainement, cette vaste région sera traversée par un chemin de fer, qui a déjà coûté \$2,802,000 pour sa localisation.

« Quand ce chemin sera terminé, les Anglais pourront, sur des navires et des chemins de fer anglais, voyager tout autour du globe.

« Les Montagnes Rocheuses seront traversées à une hauteur de 8,260 pieds; mais le tracé du chemin suivra des passes qui n'ont que 3,754 pieds au-dessus du niveau de l'océan. Ce chemin pourra, dans un avenir rapproché, servir de route d'été pour communiquer avec l'Australie.

— Une exposition de chiens et d'oiseaux aura lieu à Toronto les 4 et 5 juillet prochain.

NOS GRAVURES

La crise du 16 mai

Quoique la politique ne soit pas de notre domaine, nous n'avons pas voulu laisser passer, sans la signaler, l'émotion que la lettre inattendue du Maréchal a produite dans Paris et notamment sur le boulevard vers dix heures du soir. On s'arrachait les journaux apportant les dernières nouvelles, et, sous les becs de gaz, devant les cafés, à la lumière des magasins, le même exemplaire servait souvent à quatre ou cinq personnes, les yeux avides plongeant de droite, de gauche, à l'inverse du titre, et par-dessus les épaules de l'heureux possesseur. Certaines devantures, et les plus brillantes d'éclairage, étaient surtout encombrées de liseurs, dont on ne voyait que les jambes, le reste disparaissant, avec le magasin lui-même, sous les feuilles ouvertes à bras tendus. A coup sûr, ce soir-là, ces boutiques n'ont pas fait leurs frais.

Un monitor turc coulé à fond par les batteries russes

C'est pendant le bombardement des positions d'Ibraïla par les monitors tures du Danube que s'est produit un fait dont il a été beaucoup question. Le plus gros des monitors, ayant dépassé le village de Ghecet, s'arrêta et ouvrit les embrasures de ses tourelles. Les batteries russes commencèrent le feu. Le vaisseau turc fit alors des signaux à quatre cuirassés de moindre importance, qui s'avancèrent à leur tour pour engager une action d'artillerie contre les positions russes. Bientôt, un obus parti d'une batterie située près d'Ibraïla, atteignit le premier monitor à la jonction de la machine et des tourelles. Une explosion se fit entendre; le navire s'ouvrit en deux et tout ce qui se trouvait à l'intérieur sauta en l'air: plaques de fer, projectiles, débris humains; puis les deux tronçons du monitor disparurent dans le fleuve, ne laissant apercevoir que le mât où flottait le pavillon turc.

Cet événement imprévu mit fin à l'action; le reste de la flottille se hâta de remonter le vieux Danube et de se mettre à l'abri dans la direction de Matchin.

La Commission des Pêcheries

On connaît le but de la réunion de cette Commission, composée des représentants des gouvernements anglais, américain et belge. En vertu du traité de Washington, conclu en 1872, relativement aux Pêcheries, une Commission internationale devait être chargée de déterminer l'indemnité que les Etats-Unis payeraient pour l'avantage qu'ils tiraient des pêcheries canadiennes. Cette Commission s'est réunie au commencement de ce mois, et s'est ajournée immédiatement. Notre gravure donne les portraits des membres de cette Commission.

UN CRIME ÉPOUVANTABLE A PARIS

Voici un de ces faits monstrueux entre tous, un crime qui surpasse en horreur tous ceux, bien terrible et bien nombreux pourtant, qui épouvantent Paris depuis six mois.

Dans le treizième arrondissement, rue Nationale, 17, est un petit hôtel, tenu par M. et Mme Horel. C'est un établissement modeste, à la portée de la population ouvrière, très-nombreuse dans ce quartier.

Le 29 mai, un jeune homme se présentait pour louer une chambre dans cet hôtel. Il se fit inscrire sous le nom de Pierre Welker, journalier, âgé de vingt ans, originaire du Haut-Rhin. Il venait là, parce qu'il connaissait des voisins, M. et Mme Ekerlé, qui demeurent au No. 15. Il avait habité autrefois chez une de leurs parentes et était venu plusieurs fois dans la famille. C'était même, dit-il, Mme Ekerlé qui blanchissait son linge. Il paya la huitaine d'avance et passa la nuit dans la petite chambre qu'il avait louée, au fond d'un couloir au premier étage.

Le lendemain matin, il sortit en disant qu'il allait chercher du travail. Il ne rentra que vendredi à midi.

— J'ai eu du travail à la Vilette, dit-il, j'ai déchargé des bateaux pour M. Say, avec un camarade, et j'ai couché avec lui.

Puis il ressortit.

Vers quatre heures, il reparut. En même temps que lui entra dans la maison l'aînée des deux filles de la voisine, Marie-Joséphine, âgée de huit ans. Mme Horel, qui connaissait cette enfant, crut qu'elle venait jouer dans la cour avec ses petites amies, comme cela lui arrivait

souvent, et ne s'en occupa pas davantage. Elle ne s'étonna pas non plus de la voir avec Welker, sachant qu'il connaissait la famille Ekerlé.

Welker sortit à six heures, alla dîner et remonta se coucher à huit heures, sans adresser la parole à personne.

Pendant ce temps, M. Ekerlé cherchait sa fille. Ses frères et sœurs, pas plus que les autres enfants du voisinage, avec lesquels elle avait l'habitude de jouer, ne l'avaient aperçue.

« Mais, demanda Mme Hurel, Titine n'était-elle pas avec vous tantôt dans la cour ?

— Non, elle n'est pas venue. . . »

Une singulière idée vint à Mme Hurel. Elle se souvint que la petite Joséphine était entrée en même temps que Welker. Elle se rappela aussi la figure bouleversée et congestionnée de cet homme lorsqu'il avait passé devant elle en allant dîner et en revenant se coucher.

« Va donc voir jusqu'à la chambre du nouveau locataire, » dit-elle à son mari, en dissimulant les terribles soupçons qui assiégeaient son esprit.

M. Hurel monta frapper chez Welker.

« Qui est là ? Qu'est-ce que vous voulez ? cria celui-ci. Je suis couché et je ne veux pas ouvrir.

— Vous n'avez pas vu Titine ?

— Non, laissez-moi tranquille ! »

Le logeur descendit et remonta avec M. Ekerlé.

Après de longs pourparlers, Welker ouvrit enfin et restant sur le seuil, demanda ce qu'on lui voulait en faisant mine de vouloir barrer la porte.

Les deux hommes l'écartèrent et explorèrent la chambre. A ce moment, ils n'avaient encore aucun soupçon. M. Ekerlé, connaissant Welker, qu'il appelait « un bon garçon, » croyait que la petite Titine, ayant peur d'être grondée, s'était cachée chez le jeune homme.

La chambre est petite. La visite fut courte. Mais, comme on approchait du lit, Welker fit mine de se sauver. D'un bras vigoureux, M. Hurel le maintint.

En même temps les pieds de M. Ekerlé heurtaient quelque chose qui sortait de dessous le lit.

Il regarda, c'était les pieds d'un enfant.

« Ah ! tu t'es caché, dit le père, tout joyeux. Allons, sors de là, ma chérie, va, on ne te grondera pas ! . . . »

Joignant l'action à la parole, il tira à lui doucement les petits pieds. . . ; ce fut un cadavre qu'il sortit de dessous le lit. . . .

La petite Marie-Joséphine avait été étranglée avec une corde à sauter. . . la corde à poignées d'acajou que sa mère lui avait achetée huit jours auparavant !

Et l'assassinat avait eu pour mobile un forfait plus odieux encore. Un simple coup d'œil sur le cadavre de l'enfant ne laissa aucun doute. . .

Comment, en présence de cette effroyable révélation, le père a-t-il eu assez de force sur lui-même pour ne pas étrangler, pour ne pas déchirer de ses ongles, la brute dont l'immonde crime le frappait si douloureusement ? C'est ce que nous nous demandons. Certes, il est des cas où nous comprenons la sommaire loi de Lynch !

Quoi qu'il en soit, pendant que M. Hurel tenait Welker, on alla avertir M. Grillières, commissaire de police, qui procéda à un premier interrogatoire.

Le misérable raconta sans hésiter tous les détails de son crime. Il avait appelé la petite Joséphine qui sautait à la corde et lui avait dit de monter à sa chambre chercher une chemise sale pour la donner à blanchir à sa mère. L'enfant, sans défiance, l'avait suivi. Alors, il avait voulu se livrer à des violences sur elle. Joséphine avait résisté. Il avait essayé de la maintenir en lui comprimant le nez et la bouche. N'y pouvant réussir, il lui avait passé autour du cou sa corde qu'elle n'avait pas lâchée, et tandis que la pauvre petite se tordait dans les convulsions de l'agonie, il avait consommé son infâme attentat. Il espérait, dans la soirée, se débarrasser du cadavre en le portant à la Seine.

Et ce blond garçon de vingt ans racontait cela tranquillement, comme une chose toute naturelle !

Il a fallu l'intervention de la police pour empêcher la foule de venger la victime en exécutant ce monstre.

FAITS DIVERS

— Un nommé Jules Gagné, du Bic, s'est tué accidentellement en tirant un coup de canon à l'arrivée de Mgr. Langevin dans cette localité.

— Les dons pour le denier de Saint-Pierre, que le pèlerinage espagnol a portés au Saint-Père, sont évalués à quatre millions de réaux (un million de francs).

— Les prélats de la province ecclésiastique de Burgos et ceux de la province ecclésiastique de Grenade ont envoyé au roi Alphonse des adresses en faveur de la liberté du Saint-Père.

— M. Cochrane, de Compton, a un bœuf qu'il a payé, à l'âge de deux ans, \$12,000, et pour lequel il demande maintenant \$25,000, et une vache dont le produit a rapporté, les sept dernières années, \$75,000 à \$80,000.

— En 1864, les parts de la compagnie de la Baie-d'Hudson réalisèrent des bénéfices de 50 par cent; en 1869, le dividende fut de 25 par cent. Tout dernièrement, la compagnie a annoncé qu'elle ne pouvait pas déclarer de dividende pour l'année dernière.

— Une ascension en ballon aura lieu à Otawa, le 1er juillet, fête de la Confédération.

Pour gonfler l'aérostat, il ne faudra pas moins de 20,000 pieds cubes de gaz. M. Grimley, aéronaute de New-York, montera dans la nacelle avec un compagnon qui n'est pas encore désigné.

MORTE DE VIEILLESSE.—Mardi de la semaine dernière, vers quatre heures de l'après-midi, le constable Lefebvre, de garde sur la rue Wolfe, aperçut une femme âgée étendue sur le trottoir; il envoya chercher un médecin, mais lorsqu'il arriva la pauvre femme avait cessé de vivre. L'enquête a établi qu'elle était morte de vieillesse.

—Dimanche, a été lu au prône des différentes églises un mandement des évêques de la Province contenant le texte du rescrit du Souverain-Pontife au sujet du choix de la bienheureuse sainte Anne comme patronne de cette Province, et démontrant les avantages de la dévotion envers cette sainte.

INCENDIE.—Mardi, le 19 courant, vers quatre heures de l'après-midi, un incendie s'est déclaré dans le chantier de bois de MM. Bénard, Bastien & Cie., coin des rues Brock et du Bord-de-l'Eau. Les flammes furent promptement éteintes. Avant de quitter les lieux, les pompiers voulurent se rendre compte de la cause du sinistre, et ils découvrirent dans la pile de bois qui avait pris feu des morceaux de papier imprégnés d'huile de pétrole, ainsi que plusieurs bouteilles vides ayant contenu le même liquide. Une enquête est ouverte. C'est le troisième incendiat découvert depuis une semaine.—*Minerve.*

—Malgré le retour de la belle saison, la misère n'en continue pas moins à faire de nouvelles victimes. Les prêtres chargés de la desserte des paroisses ne savent que faire pour venir en aide aux malheureux dont le nombre augmente chaque jour.

Le Révd. Messire Lomeran, à la tête d'un comité de citoyens de la paroisse de Sainte-Brigitte, a eu l'excellente idée d'organiser, pour le 2 de juillet prochain, un voyage de plaisir à Saint-Jérôme, et le bénéfice en sera consacré au soulagement des indigents.

Prix du billet, aller et retour, 50 cents.

—Le *Times of India* mentionne encore un terrible accident occasionné par un tigre du Bengale. Le 18 mars dernier, le major Bolden, du 68^e d'infanterie, a été dévoré par un de ces animaux près de Manselghur, à quatre-vingt milles de Nussacerabad (Etat de Shahpooora). Cet officier était monté sur un éléphant et se préparait à tirer lorsque l'éléphant se déroba tout à coup et le jeta à terre dans la gueule du tigre. Lorsqu'on vint à son secours, le major Bolden avait rendu le dernier soupir.

—M. Biggar, député d'Ontario à la Chambre des Communes, s'est converti récemment au catholicisme. Assistant, le 3 juin, à une assemblée de catholiques de Leeds, qui célébraient le jubilé épiscopal de Pie IX, il prononça un discours qui fut très-applaudi et dans lequel il dit entre autres choses :

« Bien que je ne sois pas jeune d'âge, je suis jeune catholique. Mon expérience, recueillie des sermons, des discours et des écrits des protestants, m'a appris que le protestantisme vit pour une grande partie de la haine anti-catholique. Je crois fermement que la religion catholique deviendra encore la foi de toute la chrétienté. Les persécutions dirigées contre les catholiques ne font que propager davantage le catholicisme. »

VOL DE \$23,000.—Un vol des plus audacieux a été commis vendredi dernier après-midi, dans les bureaux du Grand-Tronc, Place Jacques-Cartier.

Selon son habitude, M. Faulkner, paie-maître de la section Est du Grand-Tronc, avait retiré dans la matinée la somme de \$23,000 de la Banque de Montréal, pour payer les employés de cette division. En revenant aux bureaux, il plaça cet argent, qui était contenu dans une sacoche, sous la table de sa chambre dont il ferma la porte à clef, et alla ensuite prendre son lunch. Il fut absent environ vingt minutes et, en revenant, il constata que sa porte était ouverte et que l'argent avait disparu.

Malgré toutes les recherches qui ont été faites jusqu'ici, il a été impossible de découvrir l'auteur du vol; les détectives ont été mis sur pied et les conducteurs de la ligne ont reçu ordre de surveiller avec soin tous les voyageurs quittant la ville, mais tout a été inutile.

Cette somme, qui était destinée à faire de petits paiements, était formée de billet de \$5 et de \$10, ce qui fait qu'il sera très-facile au voleur de les changer sans attirer l'attention.

La compagnie n'est pas affectée par ce vol, car M. Faulkner a une police de la compagnie de garantie qui couvre toutes les pertes provenant de vols, négligence, accident, etc., etc.

M. Faulkner est un des plus anciens employés de la compagnie; sa probité ne peut être mise en doute.

—Le papier Rigolot, pour sinapismes, est le seul adopté par les hôpitaux civils de Paris, par leurs Excellences les ministres de la guerre et de la marine française, pour le service des ambulances et de la flotte.

Le seul adopté par l'Amirauté pour le service des hôpitaux maritimes et militaires de Sa Majesté la Reine d'Angleterre, Impératrice des Indes.

Le seul dont l'entrée de l'empire soit autorisée par le Conseil Impérial de santé du Czar de toutes les Russies.

Se trouve dans les principales pharmacies du Canada.

Vente en gros : A. DELAUX, 223, rue McGill, Montréal.